



■ [LE MOT] du Président

Les assises de l'énergie dans l'Yonne sont le grand rendez-vous annuel de tous ceux qui agissent pour réussir l'équilibre nécessaire entre énergies traditionnelles et énergies renouvelables.

Si le cœur de notre activité principale (électricité, gaz, électrification rurale et éclairage public) demeure une priorité, s'engager dans la transition énergétique est une nécessité.

La fin programmée des énergies fossiles, les enjeux environnementaux, l'intérêt des circuits courts pour la production locale d'énergie, le développement de techniques révolutionnaires sont autant de réalités pour s'engager avec audace et détermination.

Pour se donner les moyens d'agir sur l'émergence de nouveaux équipements, j'ai initié la création d'une SEM (Société d'Économie Mixte). Cette structure a l'immense avantage d'être très souple dans son fonctionnement et de permettre aux capitaux publics ou privés d'investir sur des projets communs.

Pour un élu, je ne connais rien de plus satisfaisant et valorisant que de voir naître des activités non délocalisables, créatrices de richesses et d'emplois. N'attendons pas que la vitalité de notre département vienne de Paris ou de Chine, ne restons pas spectateur, agissons avant qu'il ne soit trop tard.

Naturellement, le SDEY, votre syndicat, sera majoritaire dans cette entité qui existera dès 2016.

Si les capitaux demeurent le nerf de la guerre énergétique, notre mission ne doit pas se résumer à celle d'un investisseur.

Après la filière bois, l'éolien et la mobilité électrique, qui prend son élan dès le mois de décembre, notre intérêt se porte cette année sur la méthanisation.

En lien avec la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers, la Chambre de commerce et d'industrie, l'ADEME et GRDF, notre schéma départemental de la méthanisation a pour ambition de conforter notre place de leader parmi les départements bourguignons.

L'Yonne compte en effet 6 méthaniseurs qui sont autant de réussites agricoles, économiques et environnementales.

À l'avenir, la multiplication de méthaniseurs avec une technique de cogénération ou d'injection est une solution efficace pour conforter les exploitants agricoles, les forestiers et les industriels de l'agroalimentaire dans leur activité, trouver des débouchés aux déchets verts ou autres et créer une énergie propre et renouvelable.

Définir une stratégie d'aménagement du territoire, choisir les technologies d'avenir, investir et agir avec équité au service des 455 communes de l'Yonne sont les axes fondamentaux de notre ligne de conduite.

Je souhaite enfin remercier tous ceux qui contribuent à la réalisation de ces assises de l'énergie, moment convivial et professionnel au service de toutes les énergies, dont le SDEY est le partenaire privilégié.

Jean-Noël Loury
Président du SDEY
Vice-Président de la FNCCR

■ « L'Yonne fête les Lumières »



« L'Yonne fête les lumières » est un concours départemental organisé par le SDEY à l'attention des collectivités, des entreprises et des associations de l'Yonne.

120 ans après les débuts de l'électrification du département, la lumière est toujours partie prenante de la vie économique, sociale, sportive, culturelle et associative.

S'inscrivant dans l'année internationale de la lumière décrétée par l'ONU pour 2015, le SDEY souhaite mettre à l'honneur les acteurs du secteur public et privé qui utilisent la lumière pour valoriser une réalisation remarquable (Bâtiment classé, place de village, site industriel ...). Dans le cadre de ce concours départemental, le SDEY souhaite faire la promotion de la lumière utile, économique et maîtrisée.

Inscriptions au concours sur www.sdey.fr entre le 1^{er} octobre et le 13 novembre 2015.

Les membres du jury seront appelés à se prononcer selon trois critères :

• Esthétisme • Créativité • Économie d'énergie

Le jury remettra 4 prix pour une installation permanente ou temporaire :

- Prix des collectivités - Prix spécial de la presse
- Prix des entreprises - Grand prix du jury 2015

Information, règlement du concours et bulletin d'inscription sur www.sdey.fr

Schema départemental de la méthanisation : place aux énergies et aux engrais renouvelables !

Réalisé à l'initiative du SDEY, le schéma « méthanisation » livre ses premiers enseignements. Les perspectives ? Très prometteuses. La méthanisation dispose en effet de solides atouts pour se développer dans de bonnes conditions dans le département.

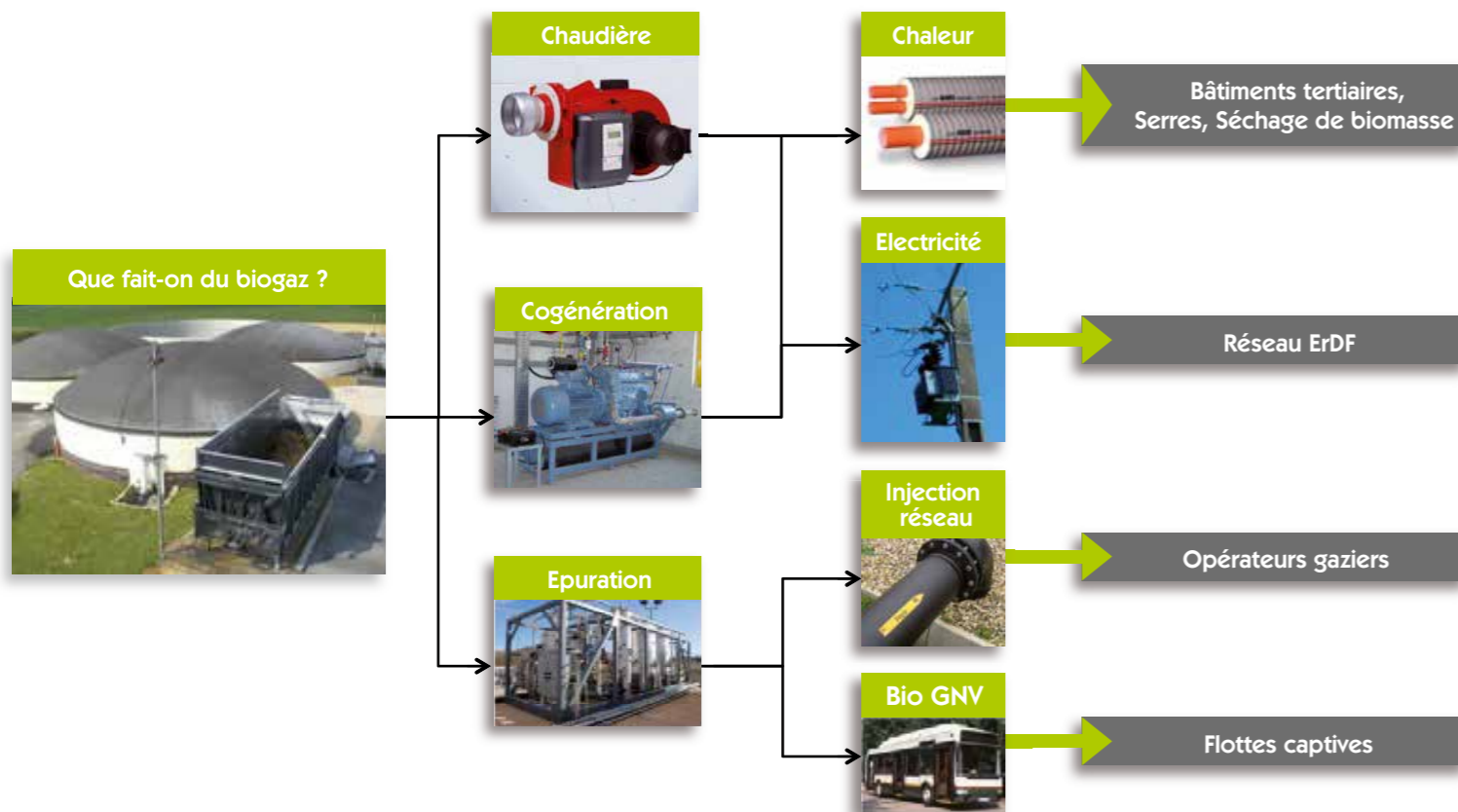
Les dividendes de la méthanisation

Souvent qualifiée de « compostage haut de gamme », la méthanisation produit :

- du biogaz riche en méthane : ce biométhane est parfaitement équivalent et substituable au méthane issu du gaz naturel ou au pétrole que nous importons
- un résidu (solide ou pâteux) appelé digestat : c'est un engrais 100 % organique, 100 % local et renouvelable qui au même titre que les fumiers et lisiers, est épandu sur les cultures.

Combien d'énergie pour combien de matières premières ?

Toutes activités confondues, 2,8 millions de tonnes de déchets et matières organiques sont générées chaque année sur le département de l'Yonne. Attention, seule une fraction (20 %) de ce gisement peut être raisonnablement collectée et méthanisée. Quant à la quantité d'énergie que l'on pourrait en « extraire » d'ici dix ans, elle est évaluée à 700 GWh. Soit l'équivalent de 40 % de nos importations en gaz.



Un gisement très agricole et très végétal

Le secteur d'activité qui produit dans l'Yonne le plus de matières méthanisables, c'est - et de très loin (à 90 %) - l'agriculture.

La ressource, majoritairement végétale, englobe des résidus de cultures, des couverts végétaux, des grains déclassés, des poussières de silos. S'y ajoutent les lisiers et fumiers qui pour l'essentiel, sont produits dans les zones d'élevage, au sud.

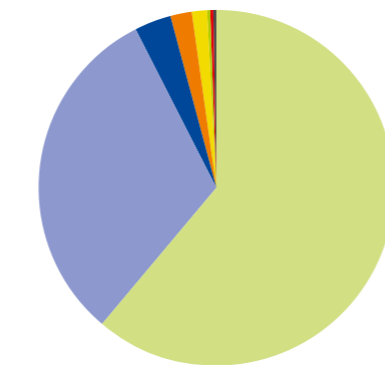
Les 10 % restant ? Il s'agit des déchets de l'agroalimentaire, de boues d'épuration, de déchets verts, de biodéchets des ménages, ou encore des invendus de la grande distribution.

L'intégralité de gisement ne peut être mobilisé, soit parce qu'il est trop diffus, soit parce que les collectes ne sont pas encore en place, soit enfin pour des raisons écologiques.

C'est le cas par exemple des pailles de céréales. On ne peut les récolter tous les ans, au risque de fragiliser la structure des sols.

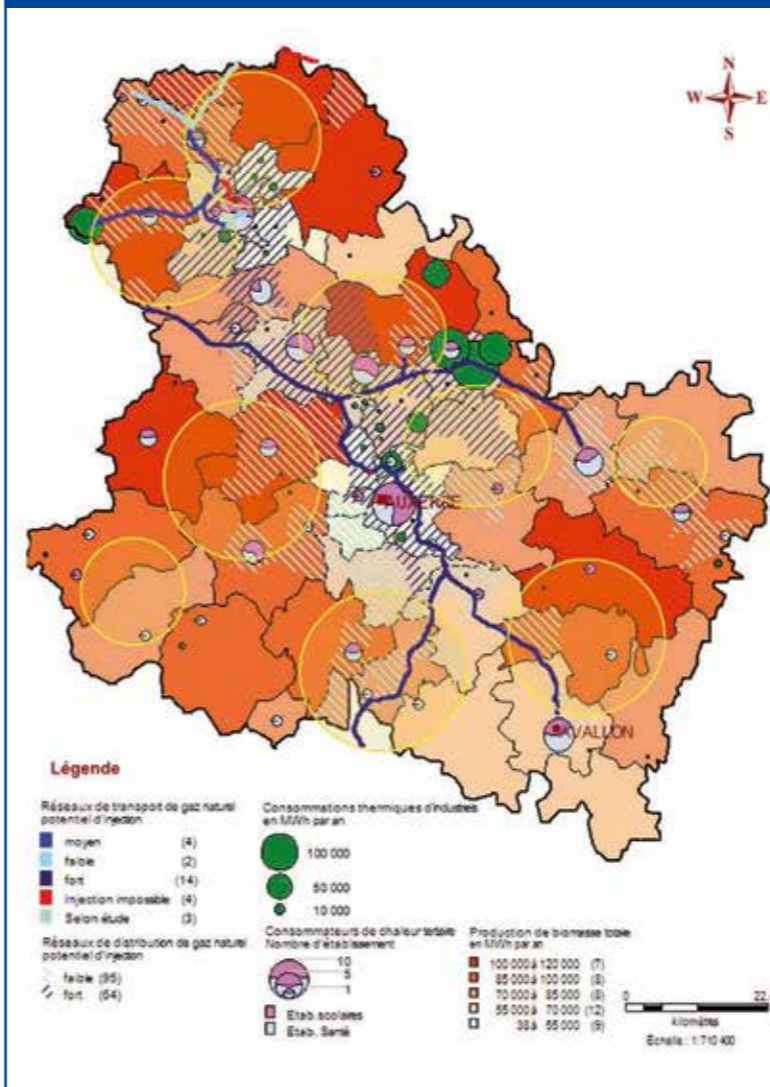
Méthaniser les couverts végétaux ? Rien ne s'y oppose, bien au contraire !

Semés entre deux cultures pour que les sols ne restent jamais « nus », les couverts végétaux sont broyés et enfouis. Mais il est tout à fait possible de les récolter et de les traiter par méthanisation avant leur retour au sol sous forme d'engrais.



| | |
|---|--|
| 61,2 % Résidus végétaux | 1,4 % Déchets ménagers |
| 31,3 % Fumiers et lisiers Pailles, résidus, grains déclassés... | 0,3 % Déchets verts |
| 3,5 % Déchets de l'assainissement | 0,2 % Déchets grandes et moyennes surfaces |
| 2,0 % Industries | 0,1 % Déchets de restauration |

Cartographie des zones les plus favorables au développement d'unités de méthanisation dans le département de l'Yonne



Ce zonage résulte d'une cartographie croisée des ressources méthanisables avec la cartographie des débouchés pour l'énergie : proximité du réseau gaz naturel pour une valorisation par injection, ou débouchés pour la chaleur produite par cogénération.

Cette carte confirme que le potentiel est important avec de réelles possibilités en injection sur la partie nord du département.

À la ferme ? Collectif ? Territorial ?

Selon les quantités méthanisées - de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers de tonnes par an - et selon la proportion de déchets agricoles au regard des autres substrats, on différencie les installations agricoles individuelles, (dites aussi à la ferme) des projets collectifs et/ou territoriaux.

Il y a aujourd'hui autour de 200 installations en fonctionnement en France ou sur le point de l'être. Ce parc est dominé par de petites unités individuelles.

Depuis quelques années, on assiste à l'émergence de projets collectifs et territoriaux.

Plus structurants, plus « puissants », ces projets qui fédèrent autour des agriculteurs d'autres partenaires locaux, font faire des économies d'échelle, permettent de mutualiser la collecte et l'épandage du digestat ou encore d'optimiser l'exploitation des unités...

Entretien avec Grégory Dorte, Vice-Président du SDEY

Pourquoi le syndicat a-t-il pris l'initiative de réaliser un schéma départemental ?

C'est la dimension production d'énergie qui nous a en premier lieu motivés. Nous voulions avoir sur la base d'un diagnostic de départ, une idée du potentiel de développement de la méthanisation dans notre département, savoir si des territoires étaient plus favorables que d'autres à cette technologie, si des modèles de projets étaient plus pertinents que d'autres. Il s'agissait aussi de faire preuve d'anticipation. Nos réseaux pourront-ils absorber l'électricité ou le gaz produits ? Inversement, pouvons-nous compter sur la méthanisation pour éviter ici ou là des renforcements de réseaux électriques ? Ces questions, nous devons nous les poser. De plus, nous disposons d'une cartographie des zones les plus favorables à l'émergence de projets, même si d'autres projets peuvent bien évidemment voir le jour ailleurs. Et nous savons que nous avons de réelles marges d'action !

Justement, où en est le développement de la méthanisation dans le département ?

Plusieurs installations sont en fonctionnement. Il existe de toutes petites installations à la ferme mais aussi des installations plus conséquentes. Des projets sont également en réflexion aux frontières du département. Les projets à venir doivent tenir compte de ce maillage, pour ne pas fragiliser cet existant.



Quels sont les principaux enseignements de cette étude ?

Notre département dispose de réels atouts : un gisement abondant et à fort contenu énergétique, ainsi qu'un réseau « gaz » très dense. Beaucoup de projets butent sur la valorisation de la chaleur produite, faute de débouchés de proximité. Plus nous pourrions développer l'injection, plus nous pourrions contourner cette difficulté.

Quelles sont les étapes suivantes ?

La méthanisation mobilise de nombreux acteurs : l'Etat, la Région, les collectivités locales, les opérateurs énergétiques, les organisations professionnelles agricoles, les entreprises, les associations. Pour notre part, nous nous proposons de faciliter l'émergence des projets en partenariat avec la chambre d'agriculture, d'apporter aux porteurs de projet un appui technique et financier au travers de notre future SEM. Nous devons également impulser des actions de formation, organiser des visites, créer les conditions nécessaires à la création d'une culture commune sur le département, et veiller à une bonne intégration des projets dans leur environnement.

Chacun doit pouvoir se mobiliser, dans une dynamique collective partagée, concertée, dans des délais compatibles avec les urgences qui sont devant nous.



Édouard Burrier

Directeur des services techniques - SDEY

Quel enseignement retenez-vous de cette première tranche de vie active ?

La diversité des hommes, des territoires et des postes m'a donné une expertise en maîtrise d'ouvrage très riche, variée et complémentaire.

Aujourd'hui, quels sont les atouts du SDEY ?

Ma formation étant dans le génie électrique, je suis au cœur de ce que j'aime vraiment. Aménager un territoire dans le domaine des énergies, travailler sur des réseaux en pleine mutation, apporter une expertise et des innovations techniques aux élus locaux qui sont aussi les acteurs de la révolution énergétique, tout cela est passionnant.

L'énergie, c'est ... ?

L'énergie, c'est la vitalité au cœur des territoires, au service du développement économique, de la vie des familles et de tout ce qui peut créer une dynamique positive.

L'énergie doit être pensée, maîtrisée et distribuée avec un haut niveau de service.

Comment devient-on directeur des services techniques d'un syndicat au service des énergies ?

Après une formation d'ingénieur à l'INSA Lyon, mon premier poste était à Tahiti comme chargé d'affaires chez Cegelec.

J'ai ensuite rejoint les Yvelines pour travailler sur le centre hospitalier de Poissy - Saint Germain en Laye - avant de retrouver ma région d'origine en 2010 - la Lorraine - au sein du Conseil Général de Moselle.

Depuis mai 2014, je suis heureux d'être à Auxerre au sein d'un syndicat en fort développement. C'est aussi un retour aux sources sur les terres de mes ancêtres paternels bourguignons.

Ma nomination s'inscrit dans une continuité professionnelle qui est celle de mettre mon savoir faire au service d'un projet de territoire.

Êtes-vous présent sur les 455 communes du département ?

Oui je suis au service de toutes les communes et travailler avec les élus est tout à fait passionnant. Dans un contexte de contrainte budgétaire, les maires ont besoin d'une expertise sur l'éclairage public par exemple. Notre mission est donc d'optimiser les coûts tout en répondant aux besoins et aux attentes des administrés.

Demain dans l'Yonne, nous aurons la mobilité électrique, les énergies renouvelables, les « réseaux intelligents », autant de mutations qui demandent une connaissance en temps réel des nouvelles technologies.

Vous semblez tout à fait heureux et épanoui. Quelles sont vos forces ?

J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des forces essentielles pour moi : ma famille tout d'abord avec une épouse et trois enfants qui sont un bonheur absolu et ma passion pour la course à pied. J'aime la compétition pour le plaisir de me surpasser.

Au sein des services techniques du syndicat, j'essaie d'insuffler ce goût du challenge et de la performance.

ça vient d'arriver...



Mobilité électrique

La commune de Sauvigny-le-Bois, avec ses 10 hameaux et ses 772 habitants, a adopté la mobilité électrique.

Un premier véhicule municipal électrique vient en effet d'équiper la commune avec le soutien financier (27000 €) du SDEY. Pour le syndicat, cette subvention intervient dans le cadre d'une politique volontariste de soutien aux communes qui souhaitent investir dans ce nouveau mode de transport. Ce véhicule municipal électrique pouvant aussi évoluer vers un service d'auto-partage.

Office du tourisme 100% mobile !

En France, seulement 1 touriste sur 5 franchit les portes d'un office du tourisme. Partant de ce constat, **l'office du tourisme d'Auxerre a pris l'initiative d'aller à la rencontre des touristes en créant un mini-bus électrique « office du tourisme », propriété de Transdev.**

Parvis de la cathédrale, parc Roscoff ou les abords de l'abbé Deschamps sont parmi les premiers lieux stratégiques visités par ce véhicule électrique et connecté. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire au service de la mobilité électrique (prévision de 157 bornes de charge sur la période 2015-2017), **le SDEY est partenaire de cet office du tourisme 100% mobile et électrique.**



1 800 000 €/an d'économies !

La libéralisation des tarifs du gaz et de l'électricité est une vraie bonne nouvelle pour les collectivités qui profitent de ce nouveau dispositif. Pour être encore plus performants, les 4 syndicats d'énergies de Bourgogne (SIEEEN-58 ; SICECO-21 ; SYDESL-71 et SDEY-89) sont fédérés au sein d'un groupement d'achat d'énergies au service des acheteurs publics de la région. Après la passation de 2 premiers marchés (électricité & gaz), **les économies estimées pour les 424 acheteurs publics du groupement sont de 1 800 000 €TTC/an.**

Calendrier du groupement :

- Fin octobre 2015 : résultat du 2nd groupement de fourniture en gaz
- Avant le 31.01.2016 : inscription pour une fourniture de gaz au 01.01.2017
- Avant le 15.10.2016 : inscription pour une fourniture d'électricité au 01.01.2018



Plus d'infos sur www.sdey.fr